

## Compte-rendu conseil de quartier du Centre Le mardi 26 février 2013

Secrétaire de séance : Delphine Chaboud  
Début de séance à 20h35 avec 30 participants.

Présents : M. David Ros, le Maire, Mme Marie-pierre Digard, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire chargée de la démocratie participative et du développement durable, Mme Michèle Viala, adjointe au maire chargée de la culture, M. Baptiste Danel, responsable de l'aménagement durable, et Mme Delphine Chaboud, chargée de mission démocratie locale.

M. le Maire annonce l'ordre du jour :

1. **Informations sur le quartier** : suivi des projets...
2. **Médiathèques CAPS** : Point d'information.
3. **Point d'information**: plan campus vallée
4. **Informations municipales**
5. **Parole libre**
6. **Agenda**

### 1. **INFORMATIONS SUR LE QUARTIER** : suivi des projets...

#### 1. **REHABILITATION DE LA GARE « ORSAY VILLE »**

Présentation par M. Danel. Des travaux de rénovation de la gare RER « Orsay ville » ont lieu depuis le tout début mars. Une présentation sera faite ultérieurement sur les travaux de la gare routière.

- **Les travaux vont consister en :**
  - La mise en accessibilité : ascenseurs, portes...
  - la réhabilitation des quais
  - La rénovation du passage souterrain et du bâtiment voyageur
  - Le ravalement du bâtiment principal de la gare.

C'est l'une des dernières gares de la ligne B à ne pas être accessible aux personnes à mobilité réduite.

- **Ils se dérouleront de la façon suivante :**
  - Installation de la base de vie : du 28 février au 13 mars sur 13 places du parc de stationnement proche de City parc.
  - Fermeture de l'accès dans le souterrain de la sortie rue de l'Yvette : du 13 mars au 9 juillet
  - Fermeture de l'accès dans le souterrain de la sortie boulevard Dubreuil : du 10 juillet au 10 décembre.

Les voyageurs seront invités à faire le tour en passant par le tunnel au niveau du petit rond point Boulevard Dubreuil.

Afin de faciliter le passage des usagers, le trottoir le long des voies de RER a été élargi depuis le 12 février. Coût des travaux 40 K€ dont 50% pris en charge par la RATP.



Mise en place d'un d'arrêt provisoire pour le bus au niveau du Boulevard Dubreuil à partir du 13 mars 2013. NOTA : L'arrêt provisoire sera mis en place lors de la fermeture de l'accès côté boulevard Dubreuil (10 juillet)

1. Retrait de la base de vie : 17 juin 2014

Les travaux sont financés par le STIF à hauteur de 96,15 %, l'autre partie vient de la RATP.

### **Question : le Point presse va-t-il disparaître ?**

Réponse : pour le moment aucune solution alternative n'a été trouvée par la RATP. Nous espérons qu'une solution sera trouvée.

### **2. VOIRIE : RUE D'ORGEVAL**

M. le Maire annonce l'action faite dans un 1<sup>er</sup> temps avec l'aménagement d'un rond-point en Octobre 2012.

Puis il explique que dans un 2<sup>ème</sup> temps, le stationnement de la rue d'Orgeval va être étudié. Pour cela une proposition de 3 projets a été faite aux riverains en décembre 2012. Les riverains, nous ont fait un retour fin février en incluant des propositions de modification. Ces modifications sont en cours d'analyse par les services techniques avant avis des élus.

Retour auprès des riverains courant fin mai.

### **3. VOIRIE : RUE DE CHARTRES**

Suite à plusieurs présentations et échanges en conseil de quartier depuis 2010, entre habitants, mairie et partenaires institutionnels, les travaux de la rue vont avoir lieu.

Les objectifs seront de **réduire la vitesse, de réhabiliter la voie en intégrant les circulations douces.**

- **Les différents partenaires sur le projet sont :**
  - ✓ SIGEIF pour enfouissement et bureau d'étude BATT
  - ✓ CG (640 000 €).
  - ✓ CAPS (environ 1,3 M€).
  
- **Les travaux seront de plusieurs ordres :**
  - ✓ Assainissement
  - ✓ Enfouissement des réseaux électriques et Télécom
    - Enquête en février auprès des riverains par Bureau BATT.
    - A partir de mai pendant 4 mois
  - ✓ Voirie
    - De fin 2013 à Août 2014
  
- **Présentation des plans**
  
- **Plan 1 :**
  - [Partie Boulevard Dubreuil à la rue des Hucheries](#)
  
- **Plan 2 :**
  - [Partie de la rue des Hucheries à la place de la République](#)

### **Question : les vélos peuvent-ils rouler sur le trottoir ?**

Réponse : Non, le trottoir est le domaine du piéton. Les vélos pourront emprunter les pistes cyclables créées justement à cet effet.



**Question : Des passages piétons sont-ils prévus sur les passages surélevés ?**

Réponse : Oui comme on peut le voir sur le plan.

**Question : Les câbles de la fibre optique sont-ils pris dans les travaux ?**

Réponse : La rue de Chartres a déjà été fibrée. Vous avez dû remarquer l'installation d'armoires.

**Remarque : Vers le 30 rue de Chartres, le trottoir est maculé de « crottes » de chien.**

Réponse : Nous allons voir s'il est possible de mettre une « toutounet » près du passage « du chemin de fer ».

Nota : La ville a lancé une campagne de sensibilité sur ce sujet en mai 2013.

## 2 MEDIATHEQUES CAPS : POINT D'INFORMATION.

Présentation par Mme Viala.

Les équipements de lecture publique et le personnel de la Médiathèque Georges Brassens et des médiathèques annexes du Guichet et de Mondétour, ont été transférées à la communauté d'agglomération du plateau de Saclay en 2007.

Depuis la rentrée 2010, les supports (livres, CD, DVD...) sont accessibles gratuitement dans l'ensemble du réseau des bibliothèques / médiathèques des villes de la communauté d'agglomération.

Et depuis 2011, l'inscription est gratuite pour tous les résidents de la CAPS et pour tous les usagers scolarisés sur le territoire.

Il existe une carte de lecteur unique qui permet d'emprunter dans la médiathèque de votre choix au sein du réseau y compris à la médiathèque des Ulis et ce, quelque soit votre lieu initial d'inscription.

➤ **Pour plus d'informations :**

✓ **Site internet Mairie :**

○ <http://www.mairie-orsay.fr/decouvrir/orsay-ville-de-cultures.html>

✓ **Site de la CAPS :**

○ [www.mediatheques.scientipole.fr](http://www.mediatheques.scientipole.fr)

La médiathèque Georges Brassens, au centre, est en cours de rénovation afin d'améliorer les aménagements intérieurs.

➤ **Les travaux ont pour nature :**

✓ La mise en sécurité et l'embellissement pour une meilleure mise en valeur des collections en mezzanine ;

✓ La réfection doit couvrir plusieurs désordres d'ordre structurel, des améliorations thermiques, électriques et de la sécurité incendie.

**Lot 1 : Gros œuvre**

✓ Réfection du plancher bois pour accepter des surcharges compatibles avec une médiathèque

✓ Remplacement de l'escalier en bois à vis

✓ Reprise des charpentes

✓ Traitement des fissures

✓ Pose d'un faux-plafond

**Lot 2 : Peinture – Sol**

✓ Dépose de revêtement mural collé (moquette) puis peinture

✓ Dépose de revêtement de sol collé (moquette) puis pose d'un sol souple



### **Lot 3 : Menuiseries extérieures**

- ✓ Dépose des menuiseries extérieures bât 1 RDC

### **Lot 4 : Electricité - Courants forts et faibles**

- ✓ Pose d'une alarme incendie
- ✓ Mise en conformité de l'éclairage de sécurité
- ✓ Mise en conformité de l'installation électrique
- ✓ Réfection des installations électriques
- ✓ Vérification et déplacement de postes de travail
- ✓ Réfection des installations d'éclairage

Les travaux ont débuté le 11 février 2013 et se déroulent en deux phases, avec fermeture complète à partir d'avril.

#### **De mi-février à fin avril,**

- la médiathèque reste ouverte au public sans changement d'horaires et poursuivra ses activités habituelles.
- Une partie des collections adulte et audio est indisponible : romans, policiers, BD, revues, musique classique, musique du monde, musique de film, textes lus.
- Toutefois, une sélection parmi ces fonds reste à disposition du public qui ne doit pas hésiter à s'adresser au personnel de la médiathèque pour toute question.

#### **Début mai à septembre 2013,**

- Fermeture totale de la médiathèque au public.
- Pendant la fermeture, la boîte à livres n'est plus accessible.
- Les documents ne devront pas être rendus dans les autres médiathèques.

La réouverture aura lieu début septembre 2013, en considérant le temps nécessaire pour le nettoyage après chantier ; le réaménagement de tout le mobilier et la remise en rayon des documents.

#### ➤ **Alternative :**

- Les bibliothécaires vont allonger d'office la date de retour des documents de façon à ne pas provoquer de relances.
- Les emprunteurs garderont les documents chez eux et les restitueront à la médiathèque Georges Brassens à sa réouverture.
- Les annexes du Guichet et de Mondétour restent ouvertes.
- Votre carte d'abonnement vous donne également accès à toutes les médiathèques du réseau de la CAPS.

## **3 POINT D'INFORMATION: PLAN CAMPUS VALLEE**

Rappel du contexte :

En 2007 → L'Opération d'Intérêt National (OIN) annonçait le déplacement intégral du campus.

Le projet a été revu :

- Maintien des 2/3 de la faculté dans la vallée.
- Nouveaux équipements pour faire le lien entre la ville et le campus :
  - Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)
  - Maison d'initiation et de sensibilisation aux sciences (MISS)
    - Projet de la région qui était prévu initialement sur le campus de Gif
    - Démarrage fin 2013 mais sans dortoir avant 2015 puis ce sera un concept de semaine intégrale.



La présentation de la synthèse de l'étude conduite par l'université se fera le 10 avril à Tati.

- La zone culturelle sera côté Orsay.
- La zone sport côté Bures-sur-Yvette

**Question : quels sont les associations qui bénéficieront de la « MISS » ? Qui devra entretenir les locaux ? Et le financement ?**

Réponse : En ce qui concerne l'investissement, ce sera la Région qui le prendra intégralement à sa charge.

Pour le fonctionnement :

- Dit « pédagogique » ce sera l'université
- « L'activité » (dortoir) il va falloir mettre un dispositif / une structure juridique avec un financement par :
  - Le Conseil Général avec des dotations si ce sont des collégiens qui viennent à « MISS »
  - L'Education Nationale avec des subventions si ce sont des élémentaires qui viennent utiliser le dortoir et « MISS ».

## 4 INFORMATIONS MUNICIPALES

### 1. GARE DU GUICHET : TRAVAUX D'ETE

La RATP va démarrer des travaux sur le quai en direction de Saint Rémy-lès-Chevreuse.

- **Ces travaux auront pour nature :**
  - La réparation et le remplacement des structures porteuses
  - La démolition et la reconstruction de la dalle de quai sur 50 m
  - La remise aux normes des nez de quai
- **Ils se dérouleront de la façon suivante :**
  - Installation de chantier de fin juin à fin septembre 2013
  - Travaux de mi-juillet à fin août 2013
- La circulation des RER sera pendant 5 semaines, sur une voie unique par le quai en direction de Paris.

### 2. PLAN ANTI-TAGS

La municipalité a lancé un appel d'offre qui est en cours de notification, concernant le nettoyage des tags dans la ville.

L'entreprise retenue commence en avril 2013 le nettoyage des tags des bâtiments publics. La municipalité va accompagner cette action avec le projet de création de fresques murales par des professionnels pour embellir et réhabiliter des lieux : « art en ville »

**Question : quand comptez-vous intervenir en ce qui concerne le privé ?**

Réponse : A la fin de l'année, des conventions pourront être prises avec les riverains avant chaque nettoyage par la société.

### 3. RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

- **Décision de la municipalité :**

Mise en place de la réforme à la rentrée 2014 pour prendre le temps de la concertation.



- **Réunion avec les acteurs actuellement :**
  - Directeurs et professeurs des écoles
  - Fédérations de parents d'élèves
  - Associations

#### **4. JUMELAGE : 40ÈME ANNIVERSAIRE**

Pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Kempen ( ville Allemande), la ville accueillera une délégation Allemande, Portugaise, Nigérienne et Irlandaise.

- **Date :**
  - Samedi 1<sup>er</sup> juin
    - ✓ Des moments festifs dans l'après-midi jusqu'en soirée dans le parc Eastcambridge
  - Dimanche 2 juin
- **Appel à volontaires pour accueillir les familles allemandes :**
  - Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin
  - Contact : Mathilde Gourraud à [relationsinternationales@mairie-orsay.fr](mailto:relationsinternationales@mairie-orsay.fr)
- **Consultation jusqu'au 31 mars :**
  - Donner un nouveau nom au parc « Eastcambridge »
  - Contact : Mathilde Gourraud à [relationsinternationales@mairie-orsay.fr](mailto:relationsinternationales@mairie-orsay.fr)

#### **5. DES NOUVEAUTÉS POUR LE SERVICE PUBLIC.**

- **Service proximité**
  - Créé depuis décembre 2012
  - Recueillir et réceptionner des demandes des riverains.
  - Trouver des solutions, donner des réponses
  - Accueil au CTM → Mme Hernandez au 01 69 18 73 11
- **Démarche de labellisation « Qualiville, engagement de services » à la Mairie d'Orsay :**
  - Une certification AFNOR :
    - ✓ Garantir la qualité de l'accueil du public en fonction de normes et critères établis.
    - ✓ Engagement à long terme.
  - Une large enquête de satisfaction sera lancée auprès de tous les Orcéens.
  - Elle s'accompagnera de la visite d'un certificateur Qualiville
  - Actuellement un état des lieux des procédures est mis en place.

**Enquête de fréquentation** (Magazine février 2013, p 9) à la piscine pour connaître les habitudes de fréquentation et recenser les souhaits en matière d'amplitudes horaires.

#### **6. DISTRIBUTION DE COMPOST**

Distribution (gratuite) de compost via le SIOM

- **Date :**
  - ✓ vendredi 22 mars de 14 h à 18 h;
  - ✓ samedi 23 mars de 9 h à 12 h;
  - ✓ lundi 25 mars de 9 h à 12 h.
- **Lieu :** Centre Technique Municipal



- Apportez un ou plusieurs contenants (sacs à gravats, remorque etc.).
- Munissez-vous d'un justificatif de domicile

*Les sacs pour la collecte des déchets verts ne sont pas autorisés !*

## **7. MAISON TATI : EXTENSION DE L'ESPACE TATI**

Présentation par Mme Viala avec projection de différents plans tels que le plan de masse, les plans du premier niveau et du rez-de-chaussée

La maison Tati est un espace culturel qui vient compléter la salle de spectacle Jacques Tati, les salles de cinéma, le studio de danse et la Bouvêche, au sein de l'espace Jacques Tati.

### **➤ Historique :**

Suite à une forte demande de locaux plus adaptés et conviviaux dans la ville, le projet « Maison Tati » a été monté et présenté à la région Ile-de-France et au Conseil général de l'Essonne pour l'obtention de subventions, indispensables à la réalisation du projet.

Le déroulement :

- ✓ 2009 démarrage du projet
- ✓ 2010 subventions accordées par la Région et le Conseil général.
- ✓ 2011 accords/Convention
- ✓ concours architecte qui a été choisi à ce jour

### **➤ La maison Tati sera composée :**

- ✓ Toiture végétalisée / chantier HQE
- ✓ Au 1<sup>er</sup> étage : (3 zones)
  - Une zone d'accueil
  - Une zone administrative
  - Une zone de jeux.
- ✓ Au rez-de-chaussée :
  - Une petite scène accueillera des répétitions et des ateliers théâtraux (ce qui libérera la salle Tati souvent utilisée actuellement) et permettra des spectacles petite forme.
  - Plusieurs salles insonorisées pour des ateliers musicaux
  - Studio de répétition insonorisé.

**Question : Quand devraient commencer travaux de la maison de Tati ?**

Réponse : Ils commenceront à partir d'octobre 2013 jusqu'à en mars 2015

## **5 PAROLE LIBRE**

**Question : le « passage souterrain » de la gare est sale ! Est-il possible de vider les corbeilles et nettoyer les toilettes de la gare ?**

Réponse : Les toilettes sont dégradées le plus souvent car elles sont gratuites et accessibles.

**Question : Le boulevard Dubreuil est dangereux le long du trottoir sud par rapport à la vitesse des véhicules. Pourriez-vous élargir le trottoir ?**

Réponse : Nous attendons l'aménagement de la gare routière avant d'envisager des travaux importants de la voirie. Nous avons rajouté un passage piéton devant le City parc pour permettre aux piétons de traverser et d'emprunter le trottoir le plus large.



**Question : Les dalles dans le passage « du chemin de fer » bougent.**

Réponse : une réflexion globale a lieu avec les riverains sur la suppression de ces dalles.

**Question : Dans la rue Fleming, des coupures électriques ont lieu régulièrement, que se passe-t-il ?**

Réponse : les services techniques ont réagi de suite. Ces coupures sont dues à de la malveillance. Les armoires sont régulièrement ouvertes.

## 6 AGENDA

Annnonce des prochains évènements :

- **Conseil de quartier de Mondétour**
  - ✓ **Jeudi 21 mars** à 20h30 salle Piednoël
- **Conseil municipal**
  - ✓ **Mercredi 27 mars** à 20h30 en Mairie
- **Conseil de quartier du Centre**
  - ✓ **Mardi 21 mai** à 20h30 Hall Tati
- **Conseil de quartier du Guichet**
  - ✓ **Mercredi 29 mai** à 20h30 Préau de l'école élémentaire du Guichet

Pour plus d'infos et pour retrouver toute l'information des conseils de quartiers, n'hésitez pas à aller sur le site internet :

- ❖ Le site internet : [www.mairie-orsay.fr/viecitoyenne](http://www.mairie-orsay.fr/viecitoyenne)
- ❖ L'appli mobile
- ❖ Facebook : [www.facebook.com/orsay.notreville](https://www.facebook.com/orsay.notreville)
- ❖ Twitter : [twitter.com/orsaynotreville](https://twitter.com/orsaynotreville)

